Règlement officiel du Belgium Blackjack Trophy 2019

Le Casino de Spa, représenté par M. D. Tonon, directeur adjoint, en partenariat avec le site <u>www.tournois-de-blackjack.be</u>, représenté par M. Y. Van Belleghem, administrateur du site et directeur de tournois indépendant, accueillera et co-organisera le samedi 26 octobre 2019 le *Belgium Blackjack Trophy 2019*, tournoi de Blackjack d'un droit d'entrée de 110+10 €.

Conditions de participation :

- 1. Les joueurs désireux de s'inscrire au tournoi mentionné ci-dessus devront être membres régulièrement inscrits du Casino de Spa, ne pas être interdits de jeu ou d'entrée au Casino de Spa, et s'engager à respecter les règles et règlements en vigueur à ce même casino, ainsi que les points du présent règlement.
- 2. Les candidat(e)s à la participation au Belgium Blackjack Trophy (ci-après : BBJT) du 26 octobre 2019 devront confirmer leur inscription soit directement à la caisse du Casino de Spa, soit directement auprès du Directeur de tournoi (Tournament Director, ou TD) au plus tard à la fin de la période de *check-in*.
- 3. À la fin de la période de check-in (inscription et paiement du droit d'entrée), les joueurs seront invités à tirer leur place au sort et se verront rappeler les points de règles spécifiques au tournoi par le TD. Le joueur inscrit est censé avoir lu et compris le présent règlement.
- 4. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (absence le jour du tournoi), de désistement sans désigner de remplaçant(e) ou d'arrivée tardive au tournoi. L'arrivée en temps et en heure à la salle du tournoi sera de la responsabilité des joueurs inscrits.
- 5. Toute personne prise en train de tricher sera disqualifiée du tournoi et exclue pendant un an de tout tournoi patronné par l'association organisatrice ET/OU par le casino-hôte.
- 6. Sauf disposition contraire, seules seront autorisées à participer au tournoi les personnes âgées d'au moins 21 ans le jour du tournoi.
- 7. Le TD se réserve le droit de refuser la participation au tournoi à toute personne suspectée de vouloir troubler le déroulement du tournoi, de tricherie ou de non-adhésion au présent règlement, ainsi qu'à toute personne possédant de tels antécédents.
- 8. En cas d'annulation du tournoi, notamment parce que le nombre minimum de joueurs inscrits (10) n'aurait pas été atteint, l'intégralité des inscriptions sera remboursée.
- 9. Les joueurs disqualifiés du tournoi par le TD, notamment pour des raisons de fraude, tricherie ou disciplinaires, ainsi que les joueurs déclarant forfait ou quittant prématurément le tournoi, ne pourront prétendre à aucun remboursement.
- 10. Le joueur qui s'inscrit reconnaît accepter le présent règlement dans son intégralité.

Déroulement:

- 11. Le tournoi prévoit un premier tour (en une ou plusieurs vagues de tables simultanées), un second tour (ou phase semi-finale, de deux ou trois tables simultanées), et un tour de finale (sur une seule et unique table).
- 12. Les hôtes et organisateurs du tournoi s'efforceront d'égaliser autant que possible le nombre de participants à chaque table, avec un minimum de 4 et un maximum de 7 joueurs par table. Les conjoints pourront être séparés sur demande.
- 13. Un minimum de 21 mains et un maximum de 35 mains de Blackjack seront jouées pour chaque tour. Les participants sont obligés de miser à chaque main.

- 14. Les joueurs seront répartis au hasard des places, par tirage au sort de cartes d'attribution de sièges. Le comité directeur du tournoi n'acceptera aucun arrangement entre joueurs quant à la répartition des places et/ou des horaires de sessions. Les places toujours non pourvues à l'heure maximale du check-in seront librement réattribuées par le comité organisateur ou par le TD, notamment au moyen d'une liste de joueurs suppléants, établie sur demande d'intéressés ou durant des tournois satellites.
 14 bis. Les inscriptions tardives au tournoi ne seront acceptées que s'il reste des places à pourvoir et uniquement avant le début de la dernière vague de premier tour, toujours avec un minimum de 4 joueurs par table. Un joueur déjà inscrit mais non qualifié pour le second tour pourra, moyennant un supplément de 60 € (re-buy), retenter sa chance en dernière vague de 1^{er} tour, aux conditions expresses qu'il reste des places à pourvoir et qu'il y ait toujours un minimum de 4 joueurs par table. Si le nombre de candidats au re-buy excède le nombre de places vacantes, le TD attribuera les places en fonction du classement des intéressés, et/ou de l'ordre chronologique d'inscription au tournoi principal et/ou de leur lieu de résidence en cas d'égalité ou d'indécision, les participants ayant effectué le plus long trajet par rapport à leur lieu de domicile pour se rendre au tournoi se voyant dans ce dernier cas favorisés.
- 15. Au début de chaque tour, tous les participants reçoivent un capital de jeu de 100 unités minimum en jetons et/ou plaques de tournoi, sans valeur monétaire. Les prêts et échanges de jetons entre joueurs ne sont pas autorisés. En aucun cas les joueurs ne pourront introduire de jetons extérieurs (cash game etc.) ou produire des espèces aux tables de tournoi. Ce capital de jeu est renouvelé à chaque tour et restera la propriété exclusive des organisateurs. Un joueur ne pourra pas miser sur un (ou plusieurs) autre(s) joueur(s).
- 16. Un décompte intermédiaire des scores se fera durant chaque rebattage du sabot, ainsi qu'avant le début des deux dernières mains du tour de tournoi. Le décompte sera effectué par le Tournament Director (TD), par le croupier ou par un représentant du TD.
- 17. Avant les deux dernières mains de chaque tour, les décomptes pourront être notés par écrit par les joueurs, et/ou affichés publiquement dans la salle du tournoi. Des fiches cartonnées et des stylos seront alors remis aux joueurs encore en lice.
- 18. À l'issue du 1er tour, les titulaires des trois meilleurs scores de chaque table seront qualifiés pour le tour suivant. Les quatrièmes meilleurs scores qui présenteront le plus petit écart de points d'avec les derniers qualifiés de leurs tables respectives obtiendront un droit préférentiel de *re-buy* moyennant le paiement d'un supplément d'inscription de 60 €, en fonction du nombre de places encore à pourvoir aux tables du tour suivant et à la discrétion du TD. Le joueur bénéficiant de ce droit de retenter sa chance peut décliner l'offre du TD, lequel interrogera le joueur arrivé quatrième suivant au classement des plus petits écarts de points, et ainsi de suite, jusqu'aux septièmes et derniers joueurs au besoin, toujours dans l'ordre de classement par rapport à l'écart de points en unités. Le joueur bénéficiant de ce droit de *re-buy* à 60 € peut le céder à un autre joueur malheureux inscrit au tournoi, renonçant *ipso facto* à sa qualification pour le tour suivant, avec l'accord du TD.

À l'issue du second tour, les deux meilleurs scores de chaque table (demi-finale) au minimum seront qualifiés pour la TF (table finale). Si le temps le permet et à la discrétion du TD, la septième place à pourvoir en TF sera accordée au vainqueur d'une épreuve de repêchage express disputée a) sous forme de questionnaire à choix multiples et à élimination directe portant sur l'histoire et les probabilités du jeu de Blackjack en mode tournoi et b) entre 4 joueurs-candidats préalablement tirés au sort parmi l'ensemble des inscrits au tournoi. Un joueur tiré au sort déjà qualifié pour la TF pourra désigner librement son suppléant pour l'épreuve de repêchage en question, avec l'accord de l'intéressé. Faute d'accord de l'intéressé, il sera procédé au tirage au sort d'un autre et nouveau joueur repêché.

Le TD rappellera clairement et publiquement avant le début de chaque tour les conditions d'accession au tour suivant.

19. En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs joueurs à l'issue du tournoi (table finale), aucune main supplémentaire de *tie-break* ne sera jouée. En lieu et place, les dotations et prix prévus pour les places concernées au classement final seront additionnés et répartis équitablement entre les joueurs à égalité.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs joueurs à l'issue d'une table autre que finale, le joueur à égalité qui avait *le moins* de points en jetons au début de la dernière main sera déclaré meilleur joueur. Aucun arrangement (cf. les 'deals' du jeu de poker) entre joueurs ne sera permis à ce niveau.

Règles et procédures spécifiques :

- a) Les règles utilisées pour ce tournoi de Blackjack seront celles utilisées aux tables de Blackjack du Casino de Spa en temps normal, à l'exception des points suivants :
- 20. Il ne sera pas proposé d'assurance lorsque la banque montre un As en première carte. '*Even money*', c'està-dire la possibilité d'être payé 1:1 lorsque le joueur a un black-jack face à un as à la banque, sera en revanche proposé.
- 21. Il ne sera pas permis de tirer encore une carte sur un score de 21 consolidé. En revanche, le joueur ayant obtenu un black-jack aura la possibilité de le considérer comme un 11 pour pouvoir doubler sa mise.
- 22. Les cartes distribuées seront issues d'un sabot traditionnel de six paquets de 52 cartes.
- 23. Les cartes distribuées ou dévoilées par erreur seront automatiquement 'brûlées', c'est-à-dire mises à la défausse, et non plus proposées au reste de la table.
- 24. Le partage des paires de cartes de même valeur, paires d'As incluses, pourra s'effectuer jusque trois fois de suite par main, pour un maximum de quatre mains jouées (boxes). La valeur des As partagés ne sera pas figée à 11 points. Un joueur pourra tirer librement des cartes supplémentaires sur un as séparé. Il ne sera pas permis de rester avec une seule carte sur une main résultant d'un partage. Le tirage d'un As sur une carte à 10 points séparée vaudra pour un black-jack, lequel sera payé 3:2 en cas de victoire, une carte à 10 points tirée sur un As séparé ne formant quant à elle qu'un 21. Ces black-jacks obtenus indirectement pourront prétendre à l'option « even money » le cas échéant, et ce, au tour de parole du joueur ayant séparé ces cartes.
- 25. Un joueur pourra 'doubler' (sa mise) sur n'importe quelle main de deux cartes, y compris sur des mains résultant de partages de paires. La valeur des as de la main du joueur souhaitant doubler sa mise ne sera pas ramenée à 1 point. Les cartes de doublés seront par défaut distribuées face cachée, sauf lorsque le doublé est tenté sur une main égale ou supérieure à 12 points consolidés.
- 26. L'abandon (*surrender*) sera autorisé dans les cas prévus par le règlement relatif au jeu du black-jack du Casino de Spa : autorisé dans tous les cas, sauf face à un As de la banque, et/ou sauf si la main du joueur contient un as ou compte moins de 12 points.
- b) Le « Bouton de parole » (first wager button)
- 27. Le box de départ pour la première main de chaque tour du tournoi correspond au siège n°1 de chaque table. Les joueurs ne peuvent jouer qu'une main à la fois, à l'exception des paires partagées. Se faire remplacer par un autre joueur, miser sur d'autres boxes que le sien ou pour d'autres joueurs ne sera pas autorisé.
- 28. Un marqueur / bouton sera utilisé pour désigner le joueur qui sera "premier de parole" pour chaque main. Le joueur ayant le bouton devant lui sera le premier à miser, puis à parler/jouer pour la main en cours une fois que les autres joueurs à la table auront misé. Le marqueur en question sera décalé d'un box dans le sens des aiguilles d'une montre après chaque main. Une mise placée par un joueur à contre-temps ne peut plus être retirée ou modifiée.

Le placement correct du 'bouton de parole' sera de la responsabilité conjointe du croupier et des joueurs. Ainsi, si une main a commencé à être distribuée ou jouée à une mauvaise position et que cinq cartes au moins ont été distribuées, alors cette main sera jouée jusqu'au bout et deviendra le nouveau point de repère pour le placement du bouton de parole.

29. Les joueurs seront priés de gagner leurs places cinq minutes au plus tard avant le début du tour de tournoi. Les joueurs retardataires seront pénalisés d'une unité par main manquée. Manquer la 5ème main sera considéré comme forfait. Les joueurs devront rester assis à leur place avant la distribution de la première carte de chacune de leurs mains. Les joueurs éliminés (notamment par manque de jetons suffisant pour pouvoir effectuer une mise minimale) doivent quitter la table. Leur box ne sera plus servi en cartes, et le bouton de parole sera décalé d'un box supplémentaire, jusqu'au prochain box occupé par un joueur encore en lice pour le tour.

- c) Autres spécificités & procédures :

- 30. Les joueurs auront 25 secondes de réflexion pour le placement de leur mise, et 25 autres secondes pour prendre leur décision de jeu. Ce temps peut passer à une minute pour les deux dernières mains de chaque tour du tournoi. En cas de dépassement de ces délais, ou en cas d'absence à la table, le joueur sera considéré comme ayant misé le minimum, et comme 'servi' pour ce qui est du jeu de la main.
- 31. Chaque jeton devra rester pleinement visible des autres joueurs, et empilé par colonnes de jetons de même valeur. Tout joueur peut demander au croupier de vérifier ou de corriger l'arrangement des jetons de tout autre joueur à la table, sans pour autant que son temps de réflexion soit suspendu. Un joueur refusant de s'exécuter ou convaincu de dissimulation fera l'objet d'un seul et unique avertissement. Le joueur persistant à dissimuler ou falsifier l'arrangement de ses jetons sera disqualifié ou pénalisé, à la discrétion du TD. 31 bis. Les joueurs ne pourront manipuler leurs jetons qu'à leur tour de parole.

- d) Règles de mises :

- 32. La mise minimale initiale obligatoire est d'une unité. Les mises se font par incréments d'une unité, les mises initiales maximales variant entre 25, 30, 40 et 50 unités, et seront précisées publiquement avant le début du tournoi. Les mises ne correspondant pas à des unités entières et non corrigées avant paiement ou perte seront arrondies à l'unité immédiatement inférieure et traitées en conséquence pour le calcul des gains et pertes. Un joueur est obligé de miser une unité à chaque main au minimum. Un joueur n'ayant plus assez de points pour effectuer une mise minimale avant la fin du tour de tournoi ne sera pas autorisé à tenter un dernier va-tout (*all-in* ou 'tapis') à cette main.
- 33. Les mises initiales (= avant partages ou doublés) dépassant le maximum autorisé seront automatiquement corrigées et ramenées au maximum permis, l'excédent étant restitué au joueur surmiseur.
- 34. Les croupiers resteront libres de payer les mains gagnantes avec les jetons de valeur équivalente de leur choix.
- 35. Les mises des joueurs seront restituées en cas d'égalité de points avec la banque. Les mises des joueurs devront être amenées en un seul mouvement / une seule pile de jetons dans la zone ou sur la ligne prévue à cet effet. Il ne sera pas permis aux joueurs de rajouter ou de soustraire des jetons après coup. En cas de doute sur le montant de la mise, le croupier se référera aux jetons avancés en une seule pile sur le tapis de jeu, et non à la parole du joueur.
- 36. Chaque joueur aura la possibilité d'user de signaux manuels explicites pour signifier au croupier sa décision. Tirer / carte (taper de l'index sur la table), rester (paume vers le tapis passée au-dessus des cartes), abandonner (ligne tracée du doigt vers le croupier depuis la mise), doubler (ajouter la même somme en jetons derrière la mise initiale), partager (jetons placés à côté de la mise initiale).

- e) Étiquette

37. La langue officielle du tournoi sera le français. Il ne sera pas permis aux joueurs de converser dans d'autres langues entre eux ou avec un ou des spectateurs.

- 38. Le(s) spectateur(s) pris en train de conseiller (ou de dicter sa conduite à) un joueur sera(ont) prié(s) de quitter les lieux. Les joueurs ne seront pas autorisés à se concerter à la table.
- 39. Le TD reste libre des suites à donner aux dérapages éventuels de langage ou de comportement entre joueurs ou vis-à-vis du personnel du casino.
- 40. Aucune aide extérieure, humaine, matérielle ou logicielle, à la décision ne sera autorisée. Les appareils de communication (téléphones, écouteurs, tablettes etc.) devront rester éteints.
- 41. Les décisions du TD ou du membre du comité organisateur appelé à arbitrer un litige durant le tournoi seront sans appel. Les litiges devront être tranchés avant que les joueurs concernés ne quittent leur table.
- 42. Une fois le jeu commencé, les joueurs ne seront plus autorisés à quitter leur table, sauf dans les cas préalablement arrangés avec le TD ou en cas d'urgence médicale ou sanitaire.
- 43. Les boissons seront autorisées sur les tables de tournoi pendant le jeu, à concurrence d'une boisson par joueur.

Les joueurs ne pourront avoir autre chose devant eux à la table que leurs jetons de tournoi et leur boisson.

Le tournoi sera strictement non-fumeur.

44. Ces règles pourront être adaptées aux besoins des organisateurs du tournoi le jour venu. Pourront notamment être implémentés ou modifiés : les limites de mises, le nombre et la valeur des jetons de départ, le nombre de qualifiés à chaque tour, le nombre de mains jouées par tour, la répartition de la dotation, d'éventuels tirages au sort de repêchage etc. Les modifications apportées au présent règlement feront dans tous les cas l'objet d'un rappel public avant chaque tour.

Dotation et Remise des Prix:

- 45. L'image et les noms (prénom + initiale du nom de famille) des participants à la table finale (TF) pourront être utilisés par le comité organisateur et le Casino pour raisons publicitaires. La remise des prix se fera publiquement, en principe dans la salle des jeux de table traditionnels du Casino.
- 46. La dotation du tournoi (cagnotte, ou '*prizepool*') contiendra l'ensemble des *buy-ins* (droits d'inscription) et des éventuelles réinscriptions (hors frais et taxes), et sera répartie comme suit : 40 % iront au grand vainqueur final, 25 % au deuxième meilleur joueur, 15 % au troisième, 10 % au quatrième et 10 % au cinquième. Par commodité, le TD arrondira chaque prix à la demi-dizaine d'euros la plus proche. Les prix seront versés en jetons négociables à la caisse du casino.
- 47. Les deux derniers joueurs au classement final de la TF et/ou le meilleur semi-finaliste non-qualifié pour la TF (lequel ne sera pas un candidat repêché au sens de l'article 18) pourront, à la discrétion du TD, recevoir des lots de consolation et des gratuités, et/ou une qualification d'office à un prochain tournoi organisé par le comité organisateur ou le casino-hôte. Aucun prix ou lot ne sera remis tant que le tournoi ne sera pas terminé.

Version: 28.04.2019